



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00970

Numéro SIREN : 305 177 578

Nom ou dénomination : EUREX EN FOREZ - FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Ce dépôt a été enregistré le 21/03/2016 sous le numéro de dépôt 2035



GREFFE TC ST ETIENNE
N° gestion : 2012 B 970
le : 21 MAR. 2016
N° dépôt : 2035
Visa du greffier : *[Signature]*



www.cabinet-ecomex.fr

ecomex@ntic-conseil.fr

AGENCE DE SAINT-ETIENNE

Siege social
Le clos du Golf
69 rue Saint-Simon
42000 Saint-Etienne

☎ 04.77.42.81.42

AGENCE DE MONTROND-LES-BAINS

Adresse secondaire
34, av. de la Route Bleue
42210 Montrond-Les-Bains

☎ 04.26.78.05.26

Cinq implantations :

- Saint-Etienne
- Montrond-les-Bains
- Saint-Germain-Laval
- Roanne
- Marcigny

SARL unipersonnelle
au capital de 400 000 €
RCS St Etienne B 524 144 029 00013

**EUREX EN FOREZ
FIDUCIAIRE EUROPEENNE**
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros

**Siège social : Rue du Pré Chapelon
ST PRIEST EN JAREZ (42270)**

305 177 578 RCS SAINT ETIENNE

**Rapport du Commissaire aux apports sur les
apports en nature effectués par la société
EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE,
associée de la société
CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES
à la société
EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE**



ECOMEX EXPERTISE

ECR CONSEIL

RH Expertise

2P CONSEIL



ECOMEX

EUREX EN FOREZ
FIDUCIAIRE EUROPEENNE
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros

Siège social : Rue du Pré Chapelon
ST PRIEST EN JAREZ (42270)

305 177 578 RCS SAINT ETIENNE

Rapport du Commissaire aux apports sur les
apports en nature effectués par la société
EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE, associée de la société
CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES
à la société
EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE

Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 4 Mars 2016, dans le cadre de l'opération d'apport en nature d'actions de la société CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES à la société EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE, nous avons établi un rapport sur la valeur des apports prévu à l'article L. 225-147 du Code de Commerce.

La valeur des titres apportés a été arrêtée dans le traité d'apport en nature signé par les représentants des sociétés concernées en date du 5 Mars 2016. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre des diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur de l'apport, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports, augmentée de la prime d'émission. Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sommaire

I – Présentation de l’opération envisagée et description des apports.....3

1.1 Contexte de l’opération 3

1.2 Présentation des sociétés concernées par l’opération..... 3

1.2.1 SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES : société dont les titres sont apportés..3

1.2.2 SAS EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE : société apporteuse..... 3

1.2.3 EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE : société bénéficiaire de l’apport.....3

1.3 Description de l’opération 4

1.3.1 Caractéristiques essentielles de l’apport.....4

1.3.2 Conditions suspensives.....5

1.3.3 Rémunération des apports.....5

1.3.4 Avantages particuliers stipulés.....5

1.4 Présentation des apports 5

1.4.1 Méthode d’évaluation retenue.....5

1.4.2 Description des apports5

II – Diligences et appréciation de la valeur des apports.....6

2.1 Diligences mises en œuvre par le commissaire aux apports..... 6

2.2 Appréciation de la méthode de valorisation des apports 6

2.3 Réalité des apports 6

2.4 Appréciation de la valeur des apports..... 6

2.5 Appréciation des avantages particuliers 6

III – Conclusion.....7

I – Présentation de l'opération envisagée et description des apports

1.1 Contexte de l'opération

L'objectif de l'opération est d'effectuer un rapprochement du cabinet EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE et de la Holding R&F PARTICIPATIONS, détenant les sociétés SARL C.D.M.A. AUDIT et SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES. Cette opération est réalisée en plusieurs étapes, dont une opération d'augmentation de capital de la société EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE, souscrite par la société SAS EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE au moyen d'apport en nature des titres de la société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES.

1.2 Présentation des sociétés concernées par l'opération

1.2.1 SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES : société dont les titres sont apportés

La société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES est une société par actions simplifiée au capital de 140 000 € dont le siège est à CHAZELLES SUR LYON (42140), sise 24, Rue de Saint Symphorien, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 391 883 949.

Le capital de la SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES est, à la date du présent rapport, de 140 000 €, divisé en 5 000 actions d'une valeur nominale de 28 € chacune.

La société SAS EUREX - COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE possède 871 actions de cette société.

1.2.2 SAS EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE : société apporteuse

La société SAS EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE est une société par actions simplifiée au capital de 5 746 901,84 €, dont le siège social est à SEYNOD (74600), 3 Rue du Champ de la Vigne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 417 626 280.

La Société Apporteuse a pour objet social exclusif l'activité comptable, à travers l'expertise comptable et le commissariat aux comptes notamment.

Son capital s'élève à 5 746 901,84 €, divisé en 206 056 actions d'une valeur nominale de 27,89 € chacune.

1.2.3 EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE : société bénéficiaire de l'apport

La société SAS EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE est une société par actions simplifiée au capital de 150 000 €, dont le siège social est à SAINT PRIEST EN JAREZ (42270), Rue du Pré Chapelon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 305 177 578.

La Société Bénéficiaire a pour objet social exclusif l'activité comptable, à travers l'expertise comptable et le commissariat aux comptes notamment.

Son capital s'élève à 150 000 €, divisé en 3 000 actions d'une valeur nominale de 50 € chacune.

1.3 Description de l'opération

1.3.1 Caractéristiques essentielles de l'apport

Les modalités essentielles de l'apport sont exposées dans le contrat d'apport du 5 Mars 2016.

La société EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE fait apport à la société EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, de :

- La pleine propriété de 871 actions de la société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES, soit 17,42 %, pour une valeur globale de 270 010 €.

L'apporteur déclare :

- Que la société CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES a émis des actions et que les titres objets de l'apport sont entièrement libérées ;
- Ne pas être en état de cessation de paiement, redressement ou liquidation judiciaire ;
- Que les sociétés dont les titres sont apportés ne sont pas en cessation de paiement, redressement ou liquidation judiciaire, et ne font pas l'objet d'une procédure de sauvegarde ;
- Que les titres apportés ne font l'objet d'aucun nantissement, empêchement quelconque ou autre restriction au droit de propriété notamment en application d'une convention soumettant le présent apport à l'agrément préalable d'un tiers, autres que le nantissement mentionné dans les conditions suspensives.
- Qu'à ce jour, il ne s'est constitué caution de la société CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES vis-à-vis de quiconque.

Par ailleurs, l'entrée en jouissance de ces titres ne sera effective qu'un jour franc après la date de l'assemblée générale de la société SAS EUREX EN FOREZ - FIDUCIAIRE EUROPEENNE approuvant le présent apport. La société SAS EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE pourra alors percevoir tout dividende qui sera attribué par l'assemblée générale de la société à partir de cette date, quelle que soit l'origine, compte de résultat, primes, réserves, reports à nouveau, ou la date de mise en paiement, dans la limite des lois et règlements impératifs.

1.3.2 Conditions suspensives

Le présent apport ne deviendra définitif que sous les conditions suspensives suivantes :

- Approbation de l'apport des 871 actions de la société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES par la société R&F PARTICIPATIONS par l'Assemblée générale extraordinaire de la société EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE.
- Approbation par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE de la présente convention d'apport, constatation corrélative d'une augmentation de capital de 6 750 € par l'émission de 135 actions nouvelles d'une valeur nominale de 50 € chacune.

1.3.3 Rémunération des apports

En rémunération de l'apport effectué, la SAS EUREX COMPAGNIE FIDUCIAIRE EUROPEENNE bénéficiera de 135 actions nouvelles de 50 € de la SAS EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE, soit une augmentation de capital de 6 750 € et une prime d'apport de 263 260 €.

1.3.4 Avantages particuliers stipulés

Il n'y a pas d'avantage particulier.

1.4 Présentation des apports

1.4.1 Méthode d'évaluation retenue

La société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES est valorisée sur la base des comptes du dernier exercice clos à savoir le 30 septembre 2015.

1.4.2 Description des apports

La SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES est valorisée à 1 550 000 €, pour 5 000 actions, soit 310 € chacune.

Les droits sociaux apportés sont retenus pour les valeurs suivantes :

- 871 actions (soit 17,42 %) de la société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES pour une valeur globale de 270 010 €.

Le montant net de l'apport est donc de 270 010 €.

II – Diligences et appréciation de la valeur des apports

2.1 Diligences mises en œuvre par le commissaire aux apports

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires, conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, pour apprécier la valeur des apports et nous nous sommes fait communiquer tous documents financiers, contrats, calculs et justificatifs de nature à m'éclairer, afin :

- de vérifier la réalité et la propriété des actifs transférés,
- d'effectuer une approche directe de la valeur des apports considérés dans leur ensemble,
- de s'assurer, jusqu'à la date de ce rapport que les événements postérieurs à la date d'effet des apports n'étaient pas susceptible de remettre en cause l'évaluation retenue.

Pour nous permettre d'apprécier la valeur des apports, nous avons notamment effectué les diligences spécifiques suivantes :

- Nous avons analysé les comptes annuels des deux derniers exercices clos de la SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES,
- Nous avons analysé le choix des méthodes d'évaluation retenues et écartées pour appréhender la valeur de la société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES,
- Enfin, nous avons demandé à la direction de la société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES de nous adresser une lettre d'affirmation nous confirmant qu'il n'existait aucun élément significatif pouvant remettre en cause la valeur des apports.

2.2 Appréciation de la méthode de valorisation des apports

La méthode de valorisation des apports est conforme à l'usage de la profession et n'appelle pas de notre part de commentaire.

2.3 Réalité des apports

Nous sommes assurés que l'apporteur est propriétaire des titres apportés.

2.4 Appréciation de la valeur des apports

La méthode décrite dans le contrat d'apport a été correctement appliquée à la valorisation de la société SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES.

2.5 Appréciation des avantages particuliers

Il n'y a pas d'avantage particulier.

III – Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la valeur des apports en nature des actions de la SAS CABINET DURAND MARTIN ET ASSOCIES s'élevant à 270 010 € n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société SAS EUREX EN FOREZ – FIDUCIAIRE EUROPEENNE de 6 750 €, augmenté de la prime d'apport de 263 260 €.

Fait à Saint Etienne, le 16 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes

ECOMEX

Le gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. MORON', with a large, stylized initial 'E'.

E.MORON

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon